

***Séance régulière du
Conseil scolaire fransaskois***
Le vendredi 22 juin 2018 (10h00)
Salle de conférence du CÉF
Regina

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Alpha Barry, Région n° 3 de Regina
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille
Gisèle Rivard, Région n° 4 de l'école Providence
Hélène Grimard, Région n° 5 de Saskatoon
Jérôme Perrault, Région n° 6 de Zenon Park
Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert
Martin Prince, Région n° 8 des Battlefords
Anita Francon, Région n° 9 de l'école de St-Isidore
Guy Roberge, Région n° 10 de Ponteix

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Direction générale aux affaires
Bernard Roy, Direction générale à l'éducation
André Messier, Direction générale adjointe à l'éducation
Siriki Diabagaté, Direction des services financiers
Claude-Jean Harel, Coordonnateur aux communications
Catherine Colombet, Adjointe administrative

I. Ouverture

1.1 Bienvenue

La présidence du CSF, Alpha Barry souhaite la bienvenue. Il remercie les membres du CSF, le personnel du CÉF et la presse de leur présence.

La présidence du CSF constate que le quorum est atteint et appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du vendredi 22 juin 2018 à 10h30.

La présidence du CSF invite la conseillère scolaire, Anita Francon, à faire la lecture du mot de bienvenue :

« Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) souhaite rappeler aux parents et tuteurs d'élèves fransaskois, les ayants-droits de l'éducation francophone en Saskatchewan que :

- La création du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) découle directement de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui confère aux francophones de la Saskatchewan le droit de gérer leurs établissements scolaires.
- C'est donc une ordonnance constitutionnelle qui a motivé l'établissement la division scolaire fransaskoise.
- Le CSF gouverne l'administration du CÉF.
- Le CSF est composé de conseillers scolaires élus qui assurent le respect des obligations constitutionnelles du CÉF en vertu d'un triple mandat : scolaire, culturel et communautaire.
- Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.
- À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12e année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière à la société.

Les valeurs organisationnelles qui nous sont chères sont les suivantes :

- les relations interpersonnelles,
- un environnement sain,
- une culture d'excellence,
- le partenariat,
- l'innovation,
- l'ouverture sur le monde.

Nous tous à cette table sommes animés par cette mission, par ce mandat, par ces valeurs. Merci de nous appuyer dans la réalisation de cet engagement.

De plus, le CSF appuie les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Afin de favoriser une meilleure compréhension du rôle des traités, le CSF reconnaît que son siège social est localisé sur le territoire du Traité numéro 4 et que les écoles administrées par le CÉF sont situées sur les territoires des traités 2, 4 et 6.

Les établissements du CÉF sont également localisés sur les terres ancestrales des Métis.

Nous respectons et honorons les Traités qui ont été ratifiés sur tous les territoires. Nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé, et nous sommes engagés à aller de l'avant en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de réconciliation et de collaboration. »

1.2 *Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 22 juin 2018 et
**assentiment sur la correspondance*

18.043 GISELE RIVARD : Que l'ordre du jour de la séance régulière du 22 juin 2018 soit adopté tel que présenté.

Adopté

18.044 MARIA LEPAGE : Que le CSF retire les étoiles au point 3 « Correspondance » tel que présenté dans l'ordre du jour de la séance régulière du 22 juin 2018.

Adopté

1.3 *Déclaration de conflits d'intérêts*

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré. La présidence du CSF rappelle qu'à tout moment, lors de la rencontre, un conflit d'intérêts peut être déclaré.

1.4 *Point d'amélioration continue*

1.4.1 *Politique du jour : Délégation de l'autorité (politique 2.6)*

Grille de révision des politiques

Politique à réviser : Délégation de l'autorité

Réunion du CSF du 22 juin 2018

Réviseur : Anita Francon

La présidence du CSF, M. Alpha Barry procède à la lecture des questions ci-dessous.

Questions	Commentaires	Satisfaction
1) La politique est-elle toujours pertinente ?	- Oui	
2) La politique est-elle conforme à la mission, la vision et les valeurs du CÉF ?	- Oui	
3) Est-ce que la politique est facilement accessible à tous ?	- Oui	
4) Est-ce que la politique est à jour et d'intérêt actuel ?	- Oui	
5) La politique atteint-elle les résultats visés ?	- Oui	
6) Quelle est l'efficacité de la mise en œuvre de la politique ?	- La lecture de la politique est un bon rappel. Les pouvoirs sont bien identifiés.	

- C'est un exercice sain et pratique. Il faut se rappeler qu'on est dans un système gouvernemental.

1.5 *Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 31 mai 2018*

La Chef des services financiers, Mme Lucie Pineau, était présente à la séance régulière du 31 mai 2018. Son nom doit être ajouté à la liste des personnes présentes.

18.045 HELENE GRIMARD : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 31 mai 2018, avec la modification demandée.

Adopté

II. Directions du Conseil

2.1 *SSBA : 2018 Awards Information*

Présentation par M. Alpha Barry, Président du CSF, du courriel envoyé par la présidence du SSBA, M. Shawn Davidson.

Le SSBA offre diverses récompenses, bourses d'études pour 2018 et la date butoir pour les soumissions est le 30 septembre 2018.

18.046 MARTIN PRINCE : Que le CSF, avec l'aide de son administration, soumette une nomination pour « *The Premier's Board of Education Award du SSBA* », pour l'année 2018.

Adopté

18.047 ALPHA BARRY : Que le CSF mandate l'administration à examiner les offres potentielles de reconnaissance au niveau provincial aux fins de soumettre des candidatures et d'accompagner les élèves du CÉF dans leurs démarches.

Adopté

2.2 *Rapport des ressources humaines*

18.048 GISELE RIVARD : Que le CSF se réunisse à huis clos avec les directions générales du CÉF, à compter de 10h52 lors de sa séance régulière du 22 juin 2018, pour traiter des rapports des ressources humaines.

Adopté

18.049 MARIA LEPAGE : Que le CSF lève le huis clos de la séance régulière du 22 juin 2018, à 12h17.

Adopté

Pause diner et reprise à 13 heures.

18.050 MARTIN PRINCE : Que le CSF se réunisse à huis clos avec les directions générales du CÉF, à compter de 13h04 lors de sa séance régulière du 22 juin 2018, pour poursuivre l'examen des rapports des ressources humaines.

Adopté

18.051 MARTIN PRINCE : Que le CSF lève le huis clos de la séance régulière du 22 juin 2018, à 13h14.

Adopté

18.052 MARTIN PRINCE : Que le Comité de gouvernance et des politiques revoit la politique 2.3 « Code de conduite » afin de la mettre à jour tel que discuté à la table du CSF.

Adopté

A 13h19, le point « 4. Délégation et présentations spéciales » est avancé.

M. Francis Denis, Enseignant à l'école Providence de Vonda, a été invité à présenter au CSF sa participation au « *Teacher Project* » de la Fédération des enseignants de la Saskatchewan. Le reportage peut être visualisé sur YouTube.

Le CSF et le CÉF adressent leurs vives félicitations à M. Francis Denis pour son engagement à vouloir intégrer la culture de la langue française dans ses cours d'enseignement sportif.

18.053 GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF reçoive les rapports des ressources humaines tels que présentés lors de la séance régulière du 22 juin 2018.

Adopté

2.3 Décisions

2.3.1 Adoption du budget 2018-2019

Le budget 2018-2019 est présenté par M. Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires.

18.054 ANITA FRANCON : Que le CSF adopte le budget 2018-2019 pour un montant de 39 558 227 \$, tel que présenté lors de sa séance régulière du 22 juin 2018, pour répondre à la législation de la loi scolaire.

Adopté

18.055 ALPHA BARRY : Entendu que le Conseil scolaire fransaskois (CSF) est tenu de respecter les dispositions législatives, comprises dans la Loi sur l'éducation et ses règlements ; force est de constater que le budget présenté et adopté,

aujourd'hui, ne reflète pas les besoins réels du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF), aux fins d'atteindre les résultats escomptés.

Que le CSF ne ménage aucun effort pour aller chercher des fonds additionnels pour ainsi répondre à ses obligations constitutionnelles, conformément au mandat du CÉF ; également d'entreprendre les efforts nécessaires afin de se doter d'une formule de financement adaptée telles qu'identifiées dans le plan stratégique.

Adopté

18.056 GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF adopte le plan triennal relatif à l'Entretien Préventif et de Rénovation (EPR) de 2019-20, 2020-21 et 2021-22, tel que présenté au CSF lors de sa séance régulière du 22 juin 2018.

Adopté

2.3.2 Séance d'organisation : date à déterminer

Présentation par M. Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires.

18.057 MARIA LEPAGE : Que le CSF tienne sa séance d'organisation ce jour le vendredi 22 juin 2018, après la séance régulière.

3 Pour
5 Contre
2 Abstentions
Rejeté

18.058 ANITA FRANCON : Que le CSF fixe la date au vendredi 31 août 2018 pour tenir sa séance d'organisation, à l'occasion d'une séance extraordinaire.

6 Pour
4 Contre
Adopté

18.059 GISELE RIVARD : Que le CSF convienne d'une autre date que celle précédemment adoptée et qui convienne à tous les membres du CSF.

Adopté

Pause santé et reprise à 14h32.

18.060 MARIA LEPAGE : Que le CSF se réunisse en séance régulière le vendredi 12 octobre 2018 après la séance d'organisation qui se tiendra le matin.

Adopté

18.061 HELENE GRIMARD : Que le CSF définisse le lieu de la rencontre du vendredi 12 octobre 2018 à Saskatoon et que la séance d'organisation débute au plus tôt à 9 heures.

Adopté

2.3.3 Révision de la procédure sur les demandes de permission d'admission

Présentation par M. Bernard Roy, Directeur général à l'éducation.

18.062 ANITA FRANCON : Que le CSF accepte les recommandations de modernisation de la politique et procédures des demandes de permission d'admission pour être conforme aux différentes lois : l'Accès à l'information privée et droit de la personne (*Local Authority Freedom of Information and Protection of Privacy Act - LAFOIP*), standardisation de la gestion de la procédure et l'équité dans le système.

Que le CSF maintienne un comité de transition pour appuyer la direction générale à l'éducation dans l'implantation de la politique des demandes de permission d'admission et propose des ajustements s'il y a lieu.

1 Abstention
Adopté

2.3.4 SSBA : Development of Position Statements

Présentation par M. Alpha Barry, Président du CSF, du courriel envoyé par le SSBA le 5 avril 2018.

18.063 MARTIN PRINCE : Que la présidence du CSF réponde au sondage du SSBA relatif au « *Development of Position Statements* » avant le 29 juin 2018.

1 Abstention
Adopté

2.4 Point d'information

2.4.1 Rapport trimestriel de la direction générale aux affaires

Présentation par M. Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires.

18.064 GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF reçoive le rapport trimestriel de mars à mai 2018 de la direction générale aux affaires ainsi que les états financiers au 31 mai 2018, tels que présentés.

Adopté

2.4.2 Rapport trimestriel de la direction générale à l'éducation

Présentation par M. Bernard Roy, Directeur général à l'éducation.

18.065 JEROME PERRAULT : Que le CSF reçoive le rapport trimestriel de mars à mai 2018 de la direction générale à l'éducation ainsi que le plan stratégique du secteur de l'éducation (PSSE), tels que présentés.

Adopté

2.4.3 Dossiers « Phares »

Présentation par M. Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires.

18.066 ANITA FRANCON : Que le service des communications du CÉF rédige un texte pour l'ensemble des conseillers scolaires sur les faits saillants traités par le CSF après chaque rencontre régulière ou extraordinaire du CSF.

Adopté

2.4.4 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc.

Le CSF a pris connaissance des recommandations adoptées par le Conseil d'école Notre-Dame-des-Vertus, lors de son assemblée générale annuelle du 23 mai 2018 et dont le procès-verbal a été reçu le 6 juin 2018, à savoir :

- AGA2018-05-23-09
- AGA2018-05-23-10
- AGA2018-05-23-11

2.4.5 Dates à retenir

2018

- Du 27 au 29 septembre 2018 : 71^e Congrès 2018 de l'ACELF à Moncton (NB)

18.067 ALPHA BARRY : Que le CSF désigne la conseillère scolaire, Mme Maria Lepage, pour participer au 71^e congrès de l'ACELF qui se tiendra à Moncton (NB) du 27 au 29 septembre 2018.

Adopté

- Du 18 au 20 octobre 2018 : 28^e Congrès et AGA de la FNCSF à Halifax (NÉ)

18.068 ALPHA Barry : Que le CSF accepte la participation de trois conseillers scolaires qui auront droit de vote lors de l'Assemblée générale annuelle de la FNCSF le 20 octobre 2018 et de deux substituts, à savoir :

1. Joseph Poirier
2. Jérôme Perrault
3. Maria Lepage

1. Martin Prince (substitut)
2. Gisèle Rivard (substitut)

2 Abstentions
Adopté

- Le 20 octobre 2018 : Symposium des parents de l'APF (Carrefour des Plaines à Regina).

18.069 MARTIN PRINCE : Que le CSF rembourse les frais jusqu'à un maximum de 500\$, avec pièces justificatives, par conseil d'école pour aider à défrayer les coûts de leur participation au Symposium des parents du 20 octobre 2018 à Regina, suivant la disponibilité des fonds dans le budget de la gouvernance et dont les dépenses seront entérinées par le Comité des finances et de vérification.

Adopté

- Du 15 au 17 novembre 2018 : *Fall General Assembly* du SSBA (Hôtel *Double Tree by Hilton* à Regina).
- Du 2 au 4 novembre 2018 : Le Rendez-Vous Fransaskois à Saskatoon.

2019

- Les 11 et 12 avril 2019 : *Spring General Assembly* du SSBA (Hôtel Hilton Garden Inn à Saskatoon).
- Du 17 au 19 novembre 2019 : *Fall General Assembly and AGM* du SSBA (Hôtel *Double Tree by Hilton* à Regina).

2.5 Rapports des comités et représentants

2.5.1 Rapport de surveillance des conseillers scolaires

La présidence du CSF, M. Alpha Barry, rappelle que ce point à l'ordre du jour est l'occasion pour les conseillers scolaires de rapporter à la table du CSF des informations qu'ils jugent nécessaires de partager.

Chaque conseiller scolaire intervient à tour de rôle.

Gisèle quitte à 16h04 et revient à 16h09

2.5.2 Comité des permissions d'admission

Le rapport du Comité des permissions d'admission est présenté par M. Bernard Roy, Directeur général à l'éducation.

2.5.3 Comité des finances et de vérification

Rapports présentés par la présidence du Comité des finances et de vérification, Mme Hélène Grimard.

2.5.4 Comité de gouvernance et de politiques

Sans objet.

2.5.5 Les divers comités sous l'entente ALEF

Sans objet.

2.5.6 Représentant auprès du Comité exécutif du SSBA

Rapport présenté oralement par le représentant du Comité exécutif du SSBA, M. Martin Prince.

2.5.7 Représentant auprès de la table des élus

Rapport présenté par la présidence du CSF, M. Alpha Barry.

2.5.8 Représentant au Conseil d'administration de la FNCSF

Rapport présenté oralement par la présidence du CSF, M. Alpha Barry.

2.5.9 Comité stratégique et de négociation

Sans objet.

2.5.10 Comité sur le rendement de la direction générale

Sans objet.

2.5.11 Comité de reconnaissance

Sans objet.

2.5.12 Comité de développement d'un plan d'accueil, de formation et d'intégration des nouveaux conseillers scolaires

Sans objet.

18.070 MARTIN PRINCE : Que le CSF reçoive les rapports oraux et écrits tels que présentés précédemment.

Adopté

III. **Correspondance et autres communications

IV. Délégations et présentations spéciales

Présence de M. Francis Denis (Enseignant à l'école Providence de Vonda). Ce point a été avancé (voir page 5 du présent procès-verbal).

V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière

VI. Tour de table et clôture de la séance

6.1 *Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)*

6.1.1 *Rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 31 mai 2018*

La présidence du CSF, M. Alpha Barry, indique avoir pris bonne note des commentaires inscrits dans ce rapport.

6.1.2 *Autoévaluation de la séance du 22 juin 2018*

Il est demandé aux conseillers de faire cette autoévaluation en ligne et au plus tard le lundi 3 juillet 2018 à midi.

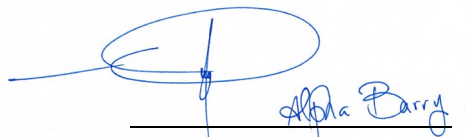
6.2 *La prochaine séance :*

- A déterminer lors de la séance d'organisation.

6.3 *Levée de la séance du 22 juin 2018*

18.071 MARTIN PRINCE : Que le CSF lève la séance régulière du 22 juin 2018, à Regina, à 16h37.

Adopté


Présidence


Secrétaire